



Luxembourg, 14 mars 2016

Direction des finances communales

Réf. : TC/2015/C034/KP

Concerne : Ville d'Esch-sur-Alzette
Objet : Rôle de la taxe des chiens 2015

Vu et rendu exécutoire à la somme de quatre-vingt mille cent cinquante euros (80.150,00€).

Pour le Ministre de l'Intérieur,
Le Conseiller de direction,

Clara Muller

21.03.2016 P.B.